



VIE SOCIALE

Plan canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS !

Comme chaque année, la commune met en place un réseau de veille sanitaire adapté aux seniors de plus de 65 ans et aux personnes bénéficiant d'une Allocation Adulte Handicapé, souvent isolés l'été. Pour en bénéficier, faites-vous connaître auprès du CCAS.

Recenser les plus de 65 ans qui le souhaitent

A l'initiative du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS), cette action associe aussi l'ADMR, l'EHPAD la Dimerie, la Maison du Département du Rhône, la Police Municipale et tous les services œuvrant auprès des personnes vulnérables.

L'objectif est de recenser les seniors de plus de 65 ans qui le souhaitent en vue de mieux connaître leurs besoins, en cas de déclenchement d'alerte canicule par le Préfet.

Des actions spécifiques et un suivi peuvent ainsi être conduits en période de fortes chaleurs : appel

téléphonique, visites à domicile, portage de repas, aide à domicile...



Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ou en faire profiter l'un de vos proches ?
Contactez le CCAS au 04 72 24 57 39.

Les bons réflexes

- > **Je bois régulièrement** de l'eau
- > Je mouille mon corps et **je me ventile** (uniquement quand je suis seul)
- > **Je mange** en quantité suffisante
- > **J'évite les efforts** physiques
- > Je maintiens ma maison au frais : **je ferme les volets le jour**
- > **Je donne et je prends des nouvelles des mes proches**
- > **Je ne bois pas d'alcool**

Numéros utiles

- > Centre Communal d'Action Sociale : 55/57 avenue Paul Doumer – 04 72 24 57 39
- > Mairie : 04 78 45 31 33
- > Police municipale : 06 08 72 37 33
- > Maison du Rhône de Chaponost : 04 87 34 01 44
- > SAMU : 15
- > Pompiers : 18



≡ RETOUR À LA LISTE



- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS